

## **19 janvier 2015 - 19 janvier 2016 : L'OPPOSITION A RENDU HOMMAGE AUX MARTYRS DE LA DEMOCRATIE**

En dépit du déploiement des escadrons des forces de sécurité sur certains sites choisis pour abriter les conférences commémoratives, les acteurs politiques de l'opposition ont réussi à rendre hommage aux martyrs de la démocratie réprimés par les forces de l'ordre il y a un an.

Comme prévu, des grands meetings ont eu lieu à Goma et Bukavu, plusieurs centaines des milliers des militants ont répondu à l'appel de l'UNC et des partis de l'Opposition.

Sur les 44 sites choisis à Kinshasa, plus de la moitié ont effectivement reçu des conférences. C'est le cas de Masina, Bandalungwa, N'djili, Mont-Ngafula, Kalamu, etc. Où plusieurs militants ont pris part aux meetings.

Par contre, sur les sites de Ngiri-Ngiri, Ngaliema, Maluku, Kimbanseke, Lemba, Matete, etc, les forces de l'ordre déployés nuitamment ont procédé à des arrestations des militants tout en empêchant l'accès aux salles de conférences. Plus de 50 jeunes militants ont été arrêtés et conduits aux lieux inconnus.

Réunis le soir, les opposants ont dénoncé les méthodes policières.

Ci-dessous, le message du Président de l'UNC, Vital Kamerhe.

**MESSAGE DE L'HONORABLE VITAL KAMERHE, PRESIDENT  
NATIONAL DE L'UNC RELATIF A LA COMMEMORATION DES  
MARTYRS DU 19 AU 25 JANVIER 2015  
(*Mardi, le 19 janvier 2016*)**

**Mesdames et Messieurs,**

19 janvier 2015 au 19 janvier 2016, voici une année passée depuis que nous avons perdu quelques uns de nos frères et sœurs fauchés par le pouvoir du Président Kabila pour avoir exercé leur liberté constitutionnelle de respecter et de faire respecter la Constitution menacée par des stratégies de contournement voire de changement.

Je voudrais, dès l'abord de mon propos avoir une pensée pieuse pour tous ces compatriotes, connus et anonymes, morts au cours des manifestations pacifiques gratuitement réprimées dans le sang alors qu'ils ne faisaient que défendre la démocratie dans notre pays.

Pour honorer leur mémoire, je vous demande de vous lever pour garder une minute de silence.

Je vous remercie.

Pour commémorer ce triste anniversaire, la Dynamique de l'Opposition a décrété quelques manifestations pacifiques (prières, conférences débats) dans des lieux fermés comme les églises, les salles des conférences et autres salles des fêtes.

J'ai personnellement demandé l'organisation des meetings populaires à Goma et à Bukavu.

Malgré toutes dispositions prises, comme à son habitude, pour ne pas troubler l'ordre public, notre déception est d'autant plus grande de voir la Police envahir les sites retenus pour la commémoration de l'événement du jour et arrêter, sans autres formes de procès, les militantes et militants des partis politiques et associations membres de la Dynamique de l'Opposition.

C'est pourquoi, je voudrais porter, au nom de mon Parti l'UNC et à celui de notre plate-forme la Dynamique de l'Opposition, solennellement ma protestation énergique contre ce comportement infractionnel et antidémocratique de la Police nationale qui pourtant doit être apolitique et républicaine. C'est à croire que notre police a choisi un camp car, tout le monde a vu les partis de la majorité s'activer à travers la Ville sans aucune bousculade, ce qui est une bonne chose en démocratie et qui malheureusement n'est pas le cas en ce qui concerne les partis de l'opposition. Il n'y a pas traitement égalitaire des acteurs politiques devant la loi.

A cause de l'intolérance que nous avons tous vécue aujourd'hui, j'ai décidé de délocaliser ma conférence débat en ce lieu. Je ne peux m'empêcher, d'après nos structures de base, de signaler que la police n'a pas qu'empêché la tenue de nos manifestations en lieux fermés, elle a en plus arrêté et emporté vers des lieux que nous ignorons jusqu'à présent, plus de 50 membres des différents partis de l'opposition.

Nonobstant, l'intervention musclée de la police et les arrestations de nos militantes et militants à Kinshasa, il faut dire que la population kinoise a répondu massivement à l'appel de la Dynamique et les manifestations ont bel et bien eu lieu dans certaines communes de la Capitale. Les meetings de Goma et Bukavu ont débordé d'assistance. Les images en notre possession l'attestent.

Avant de m'étendre, je voudrais aussi penser à nos camarades qui ont perdu leur liberté, avant, pendant et après ces événements. Il s'agit ici du Bâtonnier Jean-Claude MUYAMBO, du Président DIOMI NDONGALA, des Honorables VANO KIBOKO et Ernest KYAVIRO, des défenseurs des droits humains Christopher NGOYI, Yves MAKWAMBALA et Fred BAHUMA, des combattants de nos partis politiques notamment Messieurs NGUWA WOSOS Léon, BANGOMISA NZINGA Gires et BOKURU NAMULINDA Joël, membres de l'UNC; OKUNDJI Jerry et LODI Paulin, membres du FONUS, qui continuent à croupir en prison pour des raisons purement politiques. Et je ne peux oublier l'injuste incarcération du Secrétaire Général de mon Parti, l'Honorable Jean Bertrand EWANGA et de Monsieur Mike MUKEBAYI, tous deux libres aujourd'hui après avoir purgé totalement leur peine, pour avoir tout simplement défendu la démocratie.

Je me rappelle et me rappellerai toujours du courage et de la détermination de mon ami Jean Claude MUYAMBO avec qui nous avons été enfermés cette nuit du 18 au 19 janvier 2015, au siège de l'Interfédéral de l'UNC Ville de Kinshasa, sur l'avenue de l'Enseignement.

### **Mesdames et Messieurs,**

Depuis l'accession de notre pays à l'indépendance, sa marche vers un Etat véritablement démocratique comme l'indique si bien son nom, la République Démocratique du Congo, s'est caractérisée par des tâtonnements, je dirais même mieux, des reculades à chaque fois que le peuple commençait à voir poindre à l'horizon l'espoir de recouvrer sa liberté individuelle, sa liberté d'expression, sa liberté de choisir librement ses dirigeants, bref, ses droits fondamentaux dans un pays où la Constitution, les lois et les institutions devraient être au-dessus de tous, dans un pays où les citoyens devraient être égaux devant la loi, dans un pays où les dirigeants devraient aussi être des serviteurs et le peuple, maître de son destin.

A plusieurs occasions malheureuses, le peuple congolais, toujours héroïque, a vu le sang de ses filles et fils versé pour la défense de ses droits par les bourreaux de la démocratie et de la liberté. Je cite de mémoire le 04 janvier 1959, le 16 février 1992 et voici aujourd'hui, la semaine du 19 au 25 janvier 2015.

### **Mesdames et Messieurs,**

On ne célèbre ni la mort des personnes ni la destruction des biens. Car, être citoyen, c'est reconnaître un destin commun avec sa cité, à l'instar d'un Etat qui se veut démocratique dont la gestion est assurée par la voie de représentation (les élections) confiant ainsi le pouvoir aux hommes et femmes élus à la suite des scrutins véritablement libres, démocratiques et transparents.

Dans le système démocratique, l'élection n'est jamais acquise pour un mandat à durée indéterminée. Ce dernier est toujours limité dans le temps et dans certains cas, pour les Chefs de l'Etat, à la limitation de la durée, s'ajoute aussi celle du nombre des mandats, et ce pour deux raisons :

1. Aussi grande et bonne que pourrait être la volonté de tout dirigeant qui accède au pouvoir à quelque niveau que ce soit, l'exercice du pouvoir use toujours. A force de rester au pouvoir pendant longtemps, on finit par en abuser et croire qu'on a le droit de vie et de mort sur chacun des concitoyens.
2. La cité a besoin, pour son développement, de nouvelles vision et énergies portées par le renouvellement de la classe dirigeante à travers de nouveaux projets.

Ce couple, c'est-à-dire, limitation des mandats dans le temps et renouvellement de la classe dirigeante, fonde ce que l'on peut appeler le droit à l'alternance.

L'alternance est une valeur en démocratie sans laquelle on verse dans la personnalisation et la personnification du pouvoir. Sans elle, la cité devient comme une rivière qui cesse de couler, finit par s'user ou tout simplement être polluée. Comme la rivière, la cité a besoin de se ressourcer de nouvelles vagues productrices d'énergies pour garantir sa vitalité et ainsi éviter sa stagnation ou sa régression.

### **Mesdames et Messieurs,**

Les journées du 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 du mois de janvier de l'année passée, vont rester mémorables et inscrites dans l'histoire de la lutte glorieuse pour l'avènement de la démocratie dans notre pays. La revendication portait, en ce moment là, sur le droit de l'alternance démocratique. Le peuple, durant ces jours, avait refusé et montré à la face du monde qu'il ne fera aucune concession pour défendre sa Constitution dans laquelle son droit à l'alternance politique est consacré. Le peuple congolais avait senti que le pouvoir en place voulait user des subterfuges, en tentant de conditionner la tenue des élections par l'organisation du recensement général de la population pour opérer le glissement. Il a combattu cette tentative et a gagné haut la main son combat avec le rejet de l'article 8 alinéa 3 du projet de loi modificative de la loi électorale.

C'est cette victoire du peuple pour laquelle, malheureusement, certains de ses valeureux fils et filles sont morts, d'autres arrêtés que nous commémorons aujourd'hui. C'est ce droit à l'alternance que le peuple avait victorieusement défendu, réaffirmant ainsi son profond attachement et sa totale adhésion à la Constitution du 18 février 2006 votée à 85 % au référendum ; et c'est cette Constitution qui limite le nombre des mandats présidentiels à deux.

Dans la même Constitution, le peuple souverain avait tenu à préciser que le scrutin présidentiel devra être convoqué impérativement 90 jours avant l'expiration du mandat du Président en exercice. Le droit à l'alternance, tout comme l'organisation de l'élection présidentielle dans le délai prescrit dans la Constitution font partie intégrante des clauses intangibles verrouillées par la Constitution dans son article 220.

Nous refusons de qualifier de rébellion ces manifestations pacifiques réprimées dans le sang par les forces de l'ordre. Car, ces jours là, il était uniquement question de défendre le droit, orphelin de tous. Nous ne devons donc pas oublier les citoyens qui sont morts et donc tombés sur le champ d'honneur pour défendre la démocratie dans notre pays. Voilà tout le sens à donner à la commémoration de ces jours, à travers tout le pays initiée par la Dynamique de l'Opposition.

Martin Luther King disait : « *On commence à mourir le jour où on se tait quand les choses graves se passent sous nos yeux* ».

### **Mesdames et Messieurs,**

Le Front Citoyen 2016 est bel et bien un front, c'est-à-dire, une mobilisation de tous, une bataille d'idées et des principes pour que triomphe la force du droit et non le droit de la force.

Dans tout combat démocratique, vous pouvez parfois vous décourager, vous sentir intimidé ou menacé dans votre sécurité et vous demander si ça vaut la peine de continuer.

Loin s'en faut. Nous devons donc nous armer de beaucoup de courage, de détermination et de conviction pour chasser la peur afin de mener jusqu'au bout cette noble et juste lutte.

Nous devons aussi nous rappeler à chaque instant que notre force, c'est l'union, c'est aussi le rassemblement. J'attire donc notre attention à nous tous pour éviter de tomber dans le piège de la division que les ennemis de la démocratie ne vont pas hésiter à nous tendre. C'est ici le lieu de préciser que le Front Citoyen 2016 n'est pas un regroupement politique. Il ne saurait donc y avoir des conflits de leadership. Il n'y en a pas et y en aura point.

La priorité, objet principal du Front citoyen 2016, c'est le combat pour l'alternance en 2016.

Mahatma Gandhi, cet interpellateur de la conscience universelle, déclarait : « *Quand la cause pour laquelle vous luttez est noble et juste, la majorité peut être constituée d'une seule personne* ». Or, notre cause est noble et juste, et nous avons la majorité de la population avec nous car, nous défendons son droit, orphelin, fortement menacé par les tenants du pouvoir. Alors, il ne nous reste plus qu'un seul choix, **NOUS MOBILISER, NOUS RASSEMBLER AFIN DE TRANSFORMER TOUS NOS CONCITOYENS EN VRAIS DEFENSEURS DE LA CONSTITUTION ET DE L'ALTERNANCE AU POUVOIR.**

OUI au respect de la Constitution, OUI à l'organisation des élections présidentielle et législatives nationales le 27 novembre 2016, OUI à la passation pacifique et « civilisée » du pouvoir le 20 décembre 2016 pour réaliser, pour la première fois depuis l'indépendance en 1960, le rêve de l'alternance démocratique au pouvoir en RDC.

NON au glissement, NON au troisième mandat, NON au dialogue piège tel qu'initié par le pouvoir.

Pour terminer, Mesdames et Messieurs, je lance encore un cri de détresse pour relayer la peine des populations à travers toute la République en général et en particulier celles de Beni, Butembo, Lubero dans le Nord-Kivu et autres provinces de l'Est (Sud-Kivu, Nord-Katanga, Province Orientale) pour que nous puissions, très rapidement, trouver des solutions aux tueries incessantes, viols, violences sexuelles, déplacements forcés dont font l'objet nos concitoyens.

**Mesdames et Messieurs,**

Nous devons avoir foi en Dieu, car si Dieu est avec nous, qui sera contre nous ?

Je vous remercie.